

TITRE PROFESSIONNEL
AGENT THERMAL
(Niv 3)

L'Agent thermal prend en charge les curistes dans les unités de soins des établissements thermaux. Il assiste les curistes dans les soins qu'ils réalisent en autonomie.

Il exerce son activité conformément aux prescriptions médicales dans le respect des directives et protocoles en vigueur.

L'activité de l'agent thermal sous la responsabilité d'un responsable des soins.

La dimension humaine de la relation avec les curistes est essentielle dans leur parcours de soins.

Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un bon niveau de français oral • Maîtriser les 4 opérations mathématiques • Qualités humaines, relationnelles et de communication • Avoir une bonne condition physique compatible avec les travaux spécifiques en milieu thermal • Avoir fait, a minima, un stage d'immersion de 2 semaines dans un établissement thermal
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq unités de compétence <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réaliser les soins thermaux prescrits par les médecins dans le respect des protocoles de soins ◦ Transmettre les informations et organiser son travail au sein de l'équipe ◦ Etablir une communication adaptée avec les curistes ◦ Accompagner les curistes lors des soins thermaux (manutention et règles de sécurité) ◦ Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements • Evaluation en cours de formation et Épreuves terminales
Rythme	<ul style="list-style-type: none"> • 11 semaines de formation à la MFR (385 heures) et 6 semaines de stage en entreprise
Statut	<ul style="list-style-type: none"> • Stagiaire de la formation professionnelle continue
Accessibilité	<p>La formation est accessible aux personnes porteuses de handicap dans la mesure où il est compatible avec le métier</p> <p>La MFR de Vernines est labellisée H+</p>

Débouchés

La France compte 89 stations thermales comptant 106 établissements thermaux, accueillant des curistes.

L'effectif de chaque établissement thermal peut se situer entre 10 et 500 salariés, pour une activité essentiellement saisonnière.

- **Accès à l'emploi**
 - **Agent thermal**
 - **HydobaInéologue**

OBJECTIFS

- **Obtenir une qualification professionnelle de niveau 3 dans le domaine du thermalisme**
- **Acquérir des compétences professionnelles dans le thermalisme**
- **Être capable d'apporter une aide professionnelle de qualité et adaptée aux curistes**
- **Faciliter l'insertion professionnelle avec un métier d'avenir**
- **Se constituer un réseau professionnel, favoriser son employabilité et s'insérer professionnellement**

Les performances de la MFR de Vernines (taux de réussite aux examens, taux d'insertion professionnelle ...) sont consultables sur le site de l'établissement : mfr-vernines.fr

Les informations présentées sont soumises à réserve de mise à jour en cours d'année

MFR Vernines
218 route des forges
63210 Vernines

Tél : 04 73 65 66 15
Email : mfr.vernines@mfr.asso.fr
mfr-vernines.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES